



Non tenue des AGO et affectation du résultat

Par **Nass BEL**, le **09/06/2017** à **12:19**

Bonjour tout le monde, J'ai une question à vous poser SVP.

1) Cas : Les AGO d'une SARL n'ont pas été tenues depuis la création de la société fin 2009, soit 7 AGO en totalité (30/06/2010 au 30/06/2016 portant sur les exercices 2009 à 2015 respectivement).

B) Problématique : La non tenue de ces AGO veut dire, entre autres, que les résultats de ces 7 exercices (2009 à 2015) n'ont pas été affectés et sont restés comptabilisés en "Résultat en attente d'affectation".

C) Questions :

1. Comment faire pour procéder aux affectations du résultat des exercices précédents ?

1.1. Faut-il rédiger des PV d'AGO individuels des 7 exercices (de 2009 à 2015) datés à ce jour pour prévoir une affectation individuelle de chaque exercice ?

1.3. Faut-il dans le PV d'AGO au 30/06/2017 prévoir une affectation exercice par exercice ?

1.2 Ou faut-il tout simplement dans le PV d'AGO au 30/06/2017 prévoir une répartition globale des résultats des exercices précédents (de 2009 à 2015) et le résultat de l'exercice 2016 ? C-a-d affecter la totalité des résultats 2009 à 2016 comme si il s'agit d'un seul et même résultat.

2. Quelle est la procédure à suivre pour organiser les différentes AGOA précédentes et le dépôt le cas échéant des états financiers au Tribunal de commerce ?

Je vous remercie par avance pour vos retours

Bien à vous